



Allergie au patch

Rubrique : actualités - Date : samedi 3 mai 2003

L'AFP revient sur la plainte d'un homme, victime d'une grave allergie cutanée après l'utilisation de patch anti-tabac Niquitin. L'homme a souffert d'une desquamation sur 99% de son épiderme après 20 jours de traitement. Après expertise médicale, la responsabilité des patchs Niquitin Clear est retenue. L'agence précise que trois cas similaires ont été diagnostiqués aux Etats-Unis juste après la mise sur le marché du produit en mars 2000. Sa commercialisation a débuté en France en décembre 2001.